

Le Wallon tente de se suicider trois fois plus que le Bruxellois

La Flandre est nettement moins touchée. Les femmes tentent plus que les hommes d'attenter à leurs jours

● Pour la première fois, une mutualité – Solidaris – s'est intéressée au phénomène, en décortiquant les causes d'hospitalisation de ses affiliés. Il en ressort des constats intéressants mais surtout interpellants, particulièrement pour la Wallonie.

Quatre mille personnes mettent chaque année volontairement fin à leurs jours, en Belgique. Des chiffres relativement stables, qui sont curieusement les seuls que les autorités tiennent à jour. Car les statistiques officielles excluent un phénomène tout aussi inquiétant : celui des tentatives de suicide. Il ne peut dès lors faire l'objet d'aucune action préventive, faute de données disponibles.

Pour la première fois, une mutualité – Solidaris – a décidé de s'en préoccuper, et d'interpeller les autorités. Elle a mené sa propre enquête, qu'elle dévoile en primeur à Sudpresse. Elle a porté sur ses affiliés admis à l'hôpital suite à une tentative de suicide, entre 2011 et 2013. Et fourmille d'informations interpellantes.

Nombre. Ils sont 4.174 à avoir tenté de mettre fin à leurs jours durant cette période, dont 7 % n'en étaient pas à leur première tentative. Parmi eux, 242 vivaient

leur deuxième hospitalisation pour la même raison, et 44 en étaient à trois ou plus. Au total, Solidaris a comptabilisé 4.542 admissions à l'hôpital les concernant.

Régions. Inquiétant : « *le phénomène touche particulièrement la Wallonie* », explique la mutualité. Elle dénombre en effet 178 tentatives de suicide pour 100.000 habitants au sud du pays, contre 107 en Flandre, et 48 à Bruxelles. Si on isole ce seul facteur, un Wallon à 3,24 fois plus de risque de tenter de se suicider qu'un Bruxellois ! Des proportions qui rejoignent partiellement celles des suicides réussis. De 2006 à 2012, on en a ainsi déploré 22,3 par 100.000 habitants en Wallonie, contre 14,2 en Flandre, mais dans ce cas-ci 16,8 dans la capitale fédérale.

UNE TENTATIVE DÈS 9 ANS !

Sexe. « *On retrouve proportionnellement plus de femmes parmi ces tentatives de mettre fin à ses jours : elles représentent 64 % du total de nos affiliés hospitalisés* », note Solidaris. « *0,16 % des femmes et 0,10 des hommes ont tenté de se suicider une ou plusieurs fois entre 2011 et 2013* ».

Âge. La moyenne d'âge des hospitalisés est de 40 ans. « *Le plus jeune de nos affiliés concerné*

était âgé de 9 ans, et le plus âgé de 96 ans », décortique Solidaris. Chez les femmes, les essais de mettre fin à ses jours sont plus nombreux chez les 15-24 ans et chez les 40-49 ans. Chez les hommes, c'est entre 40 et 49 ans que les cas sont les plus fréquents.

Statut. Les tentatives de suicide sont également deux fois plus nombreuses chez les bénéficiaires de l'intervention majorée (minimexés, Grapa...). Et cela atteint un pic aux alentours de leurs 50 ans.

Santé mentale. 6 % des auteurs d'une tentative avaient déjà été admis dans une unité ou un hôpital psychiatrique au cours des trois mois précédant leur geste. Plus inquiétant encore : 40 % des personnes s'étaient vues délivrer au moins une boîte d'antidépresseurs moins de trois mois avant, contre 19 % une boîte d'antipsychotique. Ce qui tend à démontrer que la gravité de leur détresse n'a pas été convenablement perçue, et que le traitement prescrit n'a servi à rien.

Suivi. Dans les trois mois qui ont suivi leur hospitalisation, 65 % des personnes ont consulté un généraliste. Mais 27 % – soit plus de un sur quatre – n'ont eu de contact ni avec un généraliste, ni avec un psychiatre ! ■

CHRISTIAN CARPENTIER

REQUÊTE AUPRÈS DES AUTORITÉS

« Améliorer la prévention et le suivi »

Solidaris ne s'est pas limitée à dresser la première étude scientifique belge sur les tentatives de suicide. La mutualité socialiste, qui représente environ 30 % des affiliés à une mutuelle en Belgique, adresse également des demandes aux autorités, sur base de ses constats.

Elle réclame ainsi *« une stratégie globale de prévention, avec une attention particulière portée aux facteurs de risque »* qu'elle a su déterminer. Repenser l'environnement de travail pour éviter le burnout et mieux détecter la dépression via les médecins généralistes doivent à ses yeux en faire partie. La perte d'emploi, la précarité et l'isolement social étant des facteurs aggravant le risque de passer à l'acte, ils

doivent également être mieux pris en compte.

Mais Solidaris demande aussi *« des soins psychologiques et financièrement abordables »* pour rendre plus accessibles les mécanismes d'aide aux personnes en détresse et diminuer le risque de geste fatal. Par la suite, un *« suivi adapté »* doit également être mis sur pied. *« Le fait qu'une personne sur quatre n'a aucun contact avec le médecin traitant ou le psychiatre pose question »*, déplore la mutualité.

Enfin, *« une meilleure connaissance scientifique »* du suicide et de ses tentatives paraît nécessaire, pour mieux aider à les combattre. ■

CH. C.